

OFFRE D'ACHAT D'UN BIEN IMMOBILIER

Le(s) soussigné(e)s:	
1) Nom:	Prénom :
Date de Naissance :Lieu de Nais	ssance :
Etat civil : Célibataire Veuf Divorcé Procédure de divorce en cours Marié ¹ sous régime : séparation de biens communauté légale Oui Non ²	
N° de registre National:	Si société N° de TVA :
Adresse complète :	
Tél GSM	e-mail
Déclarant être déjà propriétaire d'un autre bien imi	mobilier Oui Non
2) Nom :	Prénom :
Date de Naissance :Lieu de Nais	ssance :
Etat civil : Célibataire Veuf Divorcé Proce communauté légale autre Déclaration de coh	édure de divorce en cours □ Marié¹ sous régime : □ séparation de biens □ abitation légale □ Oui □ Non²
N° de registre National:	Si société N° de TVA :
Adresse complète :	
Tél GSM	e-mail
Déclarant être déjà propriétaire d'un autre bien imi	mobilier □ Oui □ Non
unilatéral et irrévocable, solidaire et indivisible, de s	our autant que de besoin, déclare(nt), par la présente, prendre l'engagement
Description/adresse du bien :	
au prix de :	
(en chiffres et en lettres)	
Le bien objet de l'offre est accepté dans l'état où il honoraires notariaux <u>non compris</u> .	se trouve, sans garantie de contenance, tous frais, droits quelconques et
Frais, honoraires et droits d'enregistrement à charg	ge de l'acquéreur.
L'offrant choisit Maître :	, Notaire de résidence à
La présente offre est valable jusqu'au/	/
acceptation à l'Offrant pour cette date au plus tard.	
Signature(s) offrant(s)	Signature(s) propriétaire(s)

Conditions de l'offre

Condition(s) particulière(s)

La présente offre engage solidairement et indivisiblement l'Offrant à signer un compromis de vente au plus vite suite à l'éventuelle acceptation de la présente par le(s) propriétaire(s) vendeur(s), ci-après dénommé(e)(s) le Propriétaire, (sous réserve de réception de tous les documents administratifs nécessaires à la rédaction du compromis) et de passer l'acte authentique au plus tard dans les quatre mois à dater de la signature du compromis de vente.

Dans le cas où l'acquéreur ou le vendeur ne respecterait pas, après acceptation de l'offre, les termes de celle-ci, il sera redevable à la partie lésée d'une indemnité équivalente à 10% du prix de la vente.

□ pour un	Cette offre n'est valable que sous la condition suspensive de l'octroi d'un crédit hypothécaire au taux normal du marché montant de €.
	Cette offre est valable sans condition suspensive pour l'octroi d'un crédit hypothécaire. (= offre ferme)
	nt se déclare informé par l'agent immobilier que l'administration cadastrale peut demander à réévaluer le revenu cadastral neuble objet de l'offre, ce qui pourrait empêcher le bénéfice aux droits d'enregistrements réduits.
□ Cette offre est valable à la condition que <u>le montant du revenu cadastral net du bien objet de l'offre</u> permettre la réduction des droits d'enregistrements ? □ Oui □ Non	
	Autre condition :
10% du soit la s par vire ouvert a	ote d'acceptation de l'offre par le propriétaire, l'offrant s'engage à verser sur le compte de tiers de son notaire un acompte de prix de vente, omme de
	fre est transmise ce jour à l'agence immobilière WELLIMMO, 20A rue de la Station, 6920 Wellin – E-mail : wellimmo.be - représentant ce bien à la demande de son propriétaire et qui s'engage à lui transmettre cette offre dans la .
Fait à	, le/

Signature(s) propriétaire(s), précédée de la mention lu et approuvé

R.G.P.D. (Règlement Général sur le Protection des Données)

Signature(s) offrant(s) précédée de la mention lu et approuvé

Les présentes données sont récoltées dans le respect du R.G.P.D, des obligations liées à la prévention du blanchiment et des dispositions anti-discrimination. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter un dossier complet au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. Dans l'éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises ne seront pas utilisées ultérieurement.

Note: L'agent immobilier n'est pas habilité à démonter cloisons, revêtements de murs, de sols, ... (liste non exhaustive) lors de la visite du bien vendu. Il ne peut donc pas être tenu responsable de faits, dommages, vices, dont il n'aurait pas été informé et qu'il ne peut pas avoir constaté en procédant à une visite des lieux.